

Contrat de mise à disposition d'un local

Conditions générales :

La salle du Petit chemin peut être mise à votre disposition avec un maximum de 90 personnes accueillies. L'A.S.B.L. ne souhaite pas que la salle soit utilisée pour des boums.

Le prix comprend :

- Les tables et chaises pour 64 personnes ainsi que 2 chaises hautes pour enfants.
 - Les sanitaires : 2 toilettes adaptées et lavabos.
 - La cuisine : 1 frigo, 2 cuisinières gaz à 4 becs et un four de grande contenance.
 - Le jardinet.
 - La consommation d'eau et d'électricité et le chauffage.
 - Le matériel de nettoyage : seaux, brosses, racloirs et torchons (prévoir le produit).
- Il n'y a PAS de micro-ondes ni de lave-vaisselle.

Il n'y a PAS de verres, thermos, cendriers, garnitures de table, papier toilette, essuies vaisselle, et produits d'entretien.

Le nettoyage vous incombe, les toilettes et lavabos ainsi que l'ensemble de la salle et la cuisine doivent être impeccables. Les tables devront être remises à l'identique (un plan est affiché à côté du téléphone). Si le four a été utilisé, il doit être nettoyé. Le matériel du Petit chemin ne peut en aucun cas être emporté. Les déchets doivent être emmenés par vos soins.

Toutes les décorations devront être accrochées avec du « collant » afin d'éviter les trous dans nos murs. Nous vous demandons également de ne pas déplacer les tableaux sans avoir demandé l'accord au responsable au préalable.

Rien ne pourra obstruer les sorties de secours. Il en va de votre sécurité !

Le montant est de 450€, auquel s'ajoute une caution de 250€. Nous garderons cet acompte en cas d'annulation de la réservation.

Si pour quelque raison que ce soit, vous annulez la réservation de la salle dans la quinzaine précédant l'évènement nous garderons la TOTALITE de la location (450€).

L'école dans la vie asbl
Restaurant « Le Petit Chemin » - « App-Oui » Activités citoyennes
Boulevard des Archers, 23B, 1400 Nivelles

Au plus tard 15 jours avant la date de la festivité la totalité des frais devra être versée sur le compte BE16 2710 0459 2374 de l'A.S.B.L. « L'école dans la vie » :

- Le solde de la mise à disposition de la salle 450€.
- La caution de 250€ (qui vous sera remboursée suivant l'état des lieux).

Si les locaux ne sont pas parfaitement nettoyés et rangés, un forfait de 150€ sera prélevé de cette caution, ce montant sera revu à la hausse en cas de dégâts.

« Le matériel immobile non mit à disposition lors de la location sera scellé (FOUR UNOX, DOUBLE FRITEUSE, PLANCHA, SALADETTE, etc.). Si ce matériel est utilisé, la totalité de la caution vous sera retirée ».

Il va de soi qu'il peut arriver de casser malencontreusement du matériel, il suffit de le préciser à la remise des clés afin de trouver un arrangement convenant au mieux aux deux parties. La couverture de la caution couvre également des éventuelles dégradations du jardin (bordures, plantations, bac à compost, etc). Cependant, s'il y a perte du trousseau des clés qui vous a été remis à l'entrée de la location, votre caution sera entièrement gardée.

En cas de dégâts, nuisances, tapage ou dégradation à notre bâtiment ou aux bâtiments voisins, le locataire sera tenu responsable. Dans le cas où ses dégâts supplémentaires avérés dépassant le montant de la caution de 250€ sont notifiés lors de la reprise de la salle et que ces dégâts découlent directement de la responsabilité du locataire, une facturation exceptionnelle à hauteur du montant des dégâts sera envoyée au locataire.

De plus, il y a une interdiction d'utiliser l'escalier en béton extérieure (sortie de secours uniquement) et de monter sur le toit. En cas de non-respect de ces règles, l'asbl décline toutes responsabilités.

Le thermostat du chauffage est réglé sur 15°. Si vous devez modifier cette température il faut tourner la roulette jusqu'à la température souhaitée, il est impératif de remettre le thermostat sur 15° à votre départ (une fiche explicative se situe à côté du thermostat).

Nous vous demandons de respecter les plantes et décorations ainsi que l'espace jardin (pas de mégots /déchets). Nous vous demandons également un volume sonore respectable afin de ne pas déranger nos voisins, vous vous engagez à respecter les lieux, les abords et les personnes avoisinantes.



L'école dans la vie asbl
Restaurant « Le Petit Chemin » - « App-Oui» Activités citoyennes
Boulevard des Archers, 23B, 1400 Nivelles

La clé vous sera remise le vendredi précédant l'évènement AVANT 14h00 et sera restituée le lundi MATIN suivant la festivité.

En cas de **GROS** problème lors de votre évènement, vous pouvez contacter Mr Huntzinger au 0476 359498. Merci de ne pas les déranger si cela n'est pas absolument nécessaire.

Le contrat est établi entre l' **A.S.B.L. « L'école dans la vie »**, représentée par Mr JANSSEN Gauthier, directeur

et Mme/Mr

pour l'association,

adresse :

Téléphone/GSM :

Mail :

Date de la location :

Date et signature avec la mention « pour accord »

« L'Ecole dans la vie » ASBL
Gauthier JANSSEN, Directeur